Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260928-DEL204-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-CC-138

Séance du 28 septembre 2026

Membres en exercice : 42
- Présents : 37
- Votants : 40
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 22 septembre 2026

Le 28 septembre 2026 à 18 h 30, le conseil communautaire – dûment convoqué le 22 septembre 2026 – s'est réuni en session ordinaire Salle Argoat - Hôtel communautaire, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Franck BERTHOULOUX, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, Mme Sandrine MAYOL, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC, Mme Monique WALLET

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :
Mme Anne BERTIN donne procuration à M. Gérard MITCHOVITCH, M. Nicolas KERMARREC donne procuration à Mme Claire CHAPALAIN, M. Raphaël RAPIN donne procuration à Mme Claudie BALCON

MEMBRES ABSENTS :
M. Louis BEAUGENDRE, M. Eric GUEZENOC

Secrétaire de séance : Jean-Louis BONDU

PCAET : programme Eco-Pousse (anciennement WATTY) sur l'année scolaire 2026-27

Une action inscrite au PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la CLCL porte sur la sensibilisation des scolaires à la transition écologique notamment aux économies d'énergie et d'eau. Il s'agit du programme ECO-POUSSE à l'école (anciennement nommé WATTY).

Ce programme comprend 3 animations réparties sur l'année scolaire et la possibilité de participer à un concours national d'expression artistique.
Ce programme a déjà été déployé sur le territoire en continu depuis l'année scolaire 2020/2021, et concerne les élèves de fin de primaire de l'ensemble des établissements scolaires de la communauté de communes avec un nombre de classes compris entre 22 et 23 classes selon l'année. Les retours des élèves et enseignants sont très bons et on ressent une réelle sensibilisation des enfants qui peuvent ensuite la transmettre à leurs parents.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260928-DEL204-DE

Afin de mener à bien cette action pour une année scolaire supplémentaire (2026-27), la CLCL doit conventionner avec la FNCCR qui a ensuite missionné comme prestataire national Eco CO2, qui confie l'animation dans les écoles locales à l'agence locale d'énergie du pays de Brest Ener'gence. Le coût/classe mentionné dans cette convention reste le même que pour les années 2024-25 et 2025-26.

15 écoles (25 classes) du territoire se sont montrées intéressées pour poursuivre Eco-pousse sur l'année 2026-27.

Le programme est éligible aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE), ces primes couvrent une part conséquente des coûts (64 % du coût global TTC).

Le budget prévisionnel total de l'action pour la CLCL est de 13 590 €TTC.

Détail des coûts de l'action Eco-Pousse	Coût TTC /classe	Coût TTC pour les 25 classes
Coût global Eco-Pousse "Coût Convention FNCCR + Supplément coût Convention Energence"	1 494 €	37 350 €
Convention FNCCR- Participation CEE	950 €	23 760 €
Convention FNCCR - Restant à charge CLCL	238 €	5 940 €
Convention CLCL Energence - Restant à charge CLCL	306 €	7 650 €
Total restant à charge CLCL	544 €	13 590 €
% restant à charge CLCL/coût global		36%

Vu l'avis favorable du comité de pilotage PCAET, réuni le 17 juin 2026,

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le lancement de l'action Eco-pousse sur l'année scolaire 2026-27 et d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer la convention avec la FNCCR et ECO-C02 et toute autre pièce afférente à l'action.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260928-DEL204-DE

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	40	
Pour	40	M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, M. Nicolas KERMARREC, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, Mme Sandrine MAYOL, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC, Mme Monique WALLET
Contre		
Absten-tion		
NPPV		

Pour extrait conforme,
La Présidente

